

Image not found or type unknown



Appel de fonds avant signature pour achat d'un appartement

Par **isagpe**, le **11/12/2007** à **13:47**

bonjour, pour l'achat d'un appartement, le notaire, avant la signature, a fait un appel de fonds auprès de la banque; nous n'avons été informés de la transaction qu'une fois celle-ci faite, l'argent déjà sur le compte du cabinet notarial; est-ce légal? n'avons-nous pas notre accord à donner avant ce virement? cordialement
Isabelle BACHELAY